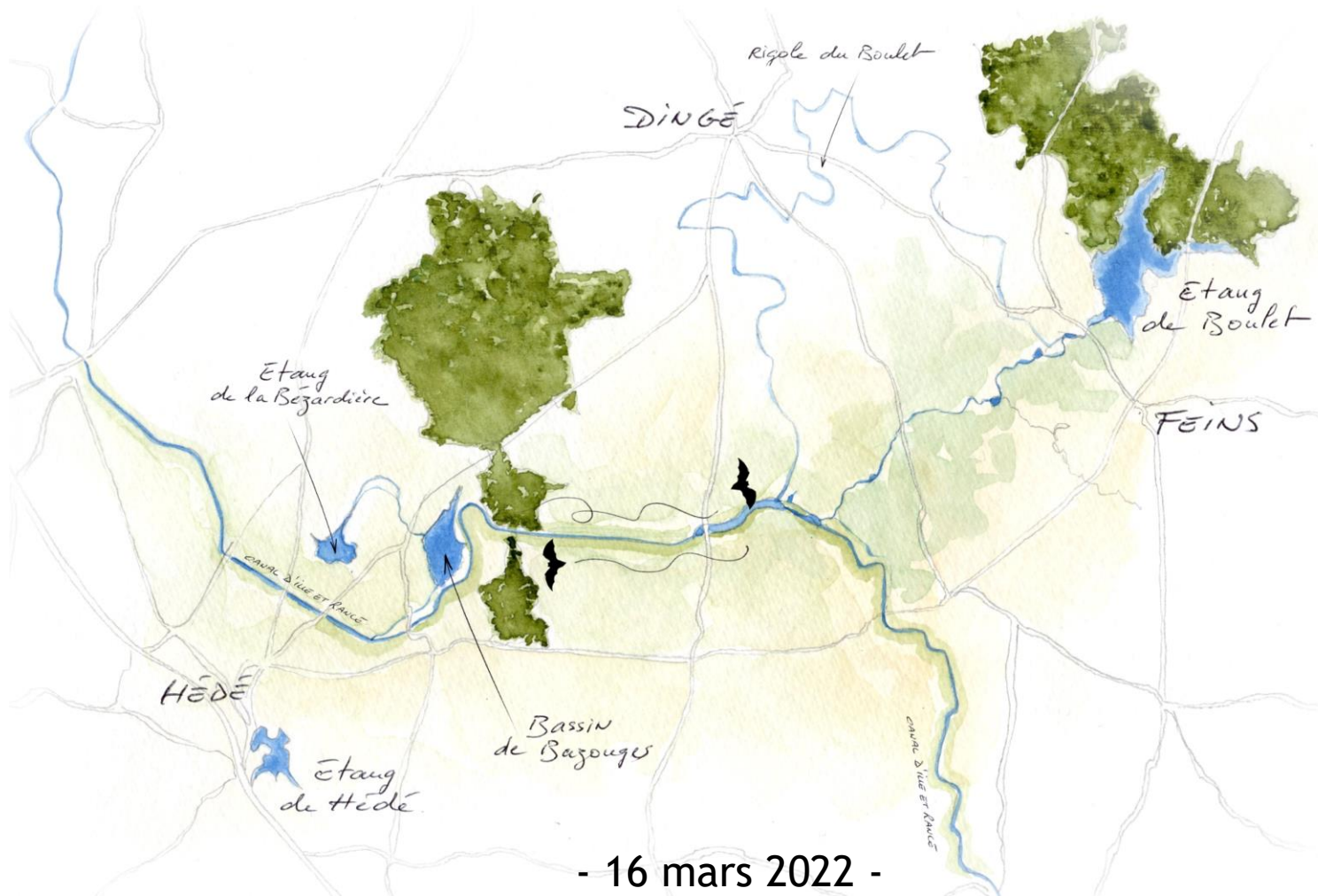


Comité de pilotage

Site Natura 2000 FR5300050

« Etangs du canal d'Ille-et-Rance »





Ordre du jour

- Information sur l'élection de la présidence du copil
- Mise à jour du Docob et cartographie des habitats
- Point sur les contrats Natura 2000 et les MAEC
- Evaluations d'incidences Natura 2000
- Actualités sur les barrages des étangs d'alimentation du canal d'Ille-et-Rance
- Situation de la Crassule de Helms sur le site
- Point divers

The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking chevrons. A large, solid teal circle is positioned on the left side, partially overlapping the text.

Election de la présidence du Comité de Pilotage

Comité de Pilotage

Rôle, fonctionnement, présidence

- Le président de COPIL joue le rôle de médiateur et s'assure du bon avancement de la mise en œuvre du DOCOB en relation avec la structure animatrice technique et en entendant les avis des acteurs locaux
- Il s'assure du respect des délais prévus et fait appliquer les décisions du comité de pilotage



Les collectivités territoriales membres du COPIL ont désigné son président et la structure porteuse qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'animation du site Natura 2000 pour une durée de 3 ans renouvelable.

The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking chevrons. A large, solid teal circle is positioned in the lower-left quadrant, partially overlapping the pattern and the text.

Mise à jour du Docob



« Nouveau » périmètre Natura 2000

Avancement de la procédure

Rappel de la démarche :

- Démarche engagée par le comité de pilotage en décembre 2015
- Concertation des collectivités locales, des usagers, des associations, des agriculteurs... entre 2015 - 2018
 - 12 groupes de travail : général ou par thématique
 - 9 permanences en mairies
 - 180 personnes contactées
- Périmètre ajusté pour obtenir un périmètre cohérent basé sur des données naturalistes et scientifiques

« Nouveau » périmètre Natura 2000

Avancement de la procédure

Suite de la démarche :

- Périmètre validé en comité de pilotage de juin 2018
- Rédaction d'un dossier de justification
 - Avis favorable du MNHN fin décembre 2018
- Consultation des collectivités par les services de l'Etat en avril 2019
 - Validation du périmètre par la Préfète en juin 2019
- Transmission à la commission européenne

→ statut de pSIC permettant de proposer des contrats
Natura 2000

« Nouveau » périmètre Natura 2000

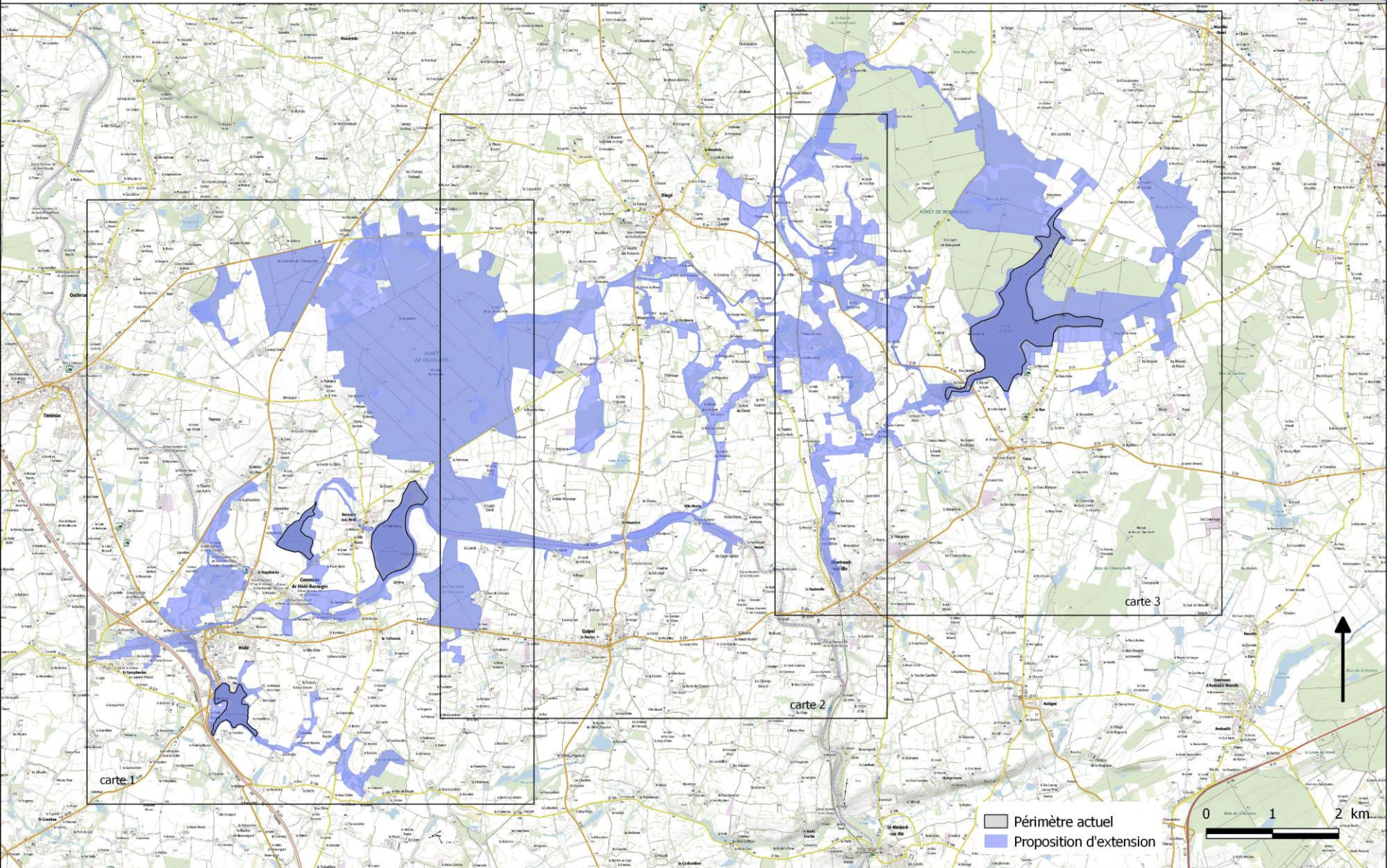
Avancement de la procédure

Suite de la démarche :

Consultation du ministère de la transition écologique. en janvier 2022 : Arrêté modifiant l'arrêté du 04 mai 2007 portant désignation du site Natura 2000 « Etangs du canal d'Ille et Rance » (zone spéciale de conservation)



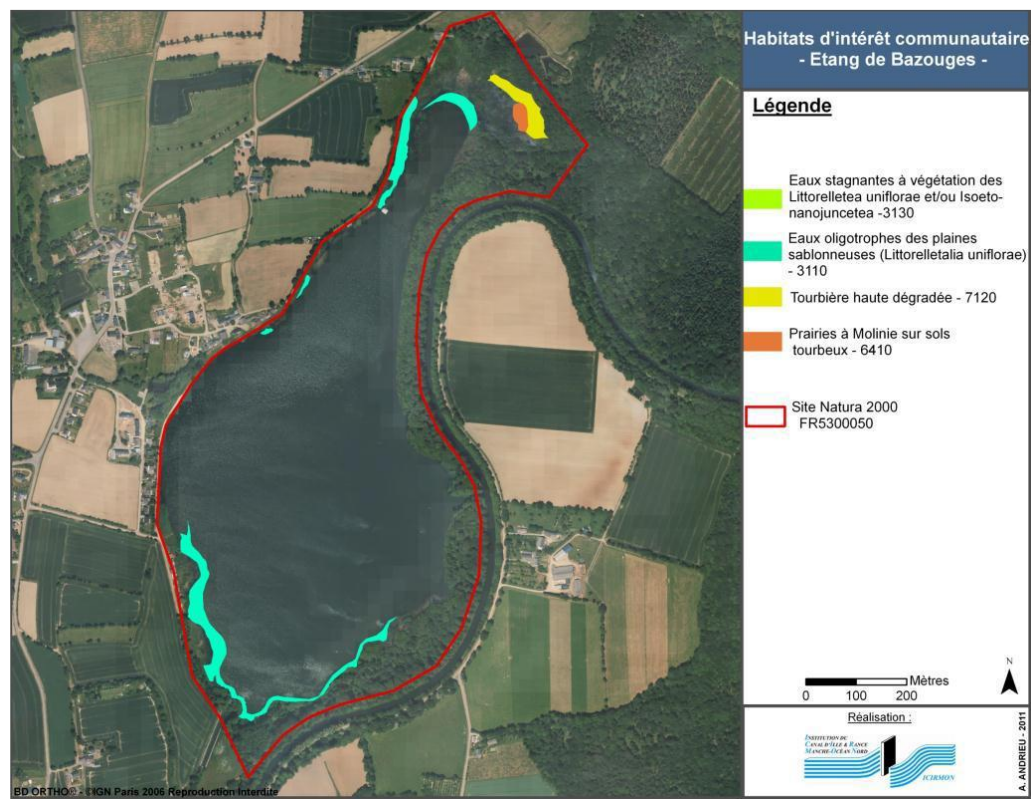
Carte d'assemblage (fond IGN SCAN express 25®)



« Nouveau » périmètre Natura 2000

Projet de cartographie des habitats

- Cartographie des habitats du site Natura 2000 réalisé en deux temps en 2006 et 2009.
- Imprécisions notées dès la rédaction du Docob (habitats boisés tourbeux d'intérêt communautaire non identifiés)





« Nouveau » périmètre Natura 2000

Projet de cartographie des habitats

Végétation vs Habitats :

- **L'habitat** est le lieu de vie d'un organisme, d'un groupement végétal ou d'un écosystème. Il correspond à une entité écologique caractérisé par des paramètres environnementaux, un contexte géographique et temporel donné et un cortège d'espèces et de communautés. → Habitats d'intérêt communautaires au sens de la DHFF
- **La végétation** est l'ensemble structuré des espèces végétales présentes sur un territoire.

→ Compte tenu du nombre important de paramètres pouvant décrire et caractériser un habitat, il est généralement préférable de décrire la végétation (descripteurs possédant un haut degré d'intégration des facteurs du milieu)



« Nouveau » périmètre Natura 2000

Projet de cartographie des habitats

Projet de stage avec co-encadrement CBNB : Contribution à la réalisation de la typologie phytosociologique des végétations du site Natura 2000 du site des étangs du canal d'Ille-et-Rance

- Réalisation de relevés phytosociologiques afin d'obtenir une typologie précise et scientifique des végétations du site ou d'une partie du site étendu
- Extraire, manipuler et analyser les données phytosociologiques pour la typologie et la caractérisation écologique des végétations ;
- Faire des recherches bibliographiques et mener des réflexions afin d'envisager, au-delà de la typologie phytosociologique, d'autres aspects et indicateurs permettant de caractériser les végétations (exigences écologiques, fonctionnalités agronomiques, services écosystémiques, valeur patrimoniale...).
- Contribuer à l'actualisation du diagnostic du Docob (création de nouvelles fiches espèces et fiches habitats)

« Nouveau » périmètre Natura 2000

Actualisation des fiches du Docob


- Nécessité de mise à jour des fiches existantes sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire
- Nécessité de créer de nouvelles fiches suite aux nouvelles données d'inventaires (en particulier suite à l'extension du périmètre et aux données acquises sur les espaces naturels sensibles du Département)
- Dans un second temps, besoin de création de fiches actions sur le territoire étendu (nécessite d'abord de disposer de la cartographie des végétations)

→ Proposition de validation par le comité de pilotage de lancement d'un groupe de travail dédié à cette révision de Docob

Gazons des bordures d'étangs en eaux peu profondes <i>Cypero-fusci-Limoselletum aquaticae</i> 3130-3
Répartition dans le site
Cet habitat se rencontre essentiellement dans les zones d'étang de H&M.
Conditions stationnelles
Cet habitat est présent sur les berges les plus basses, « exceptionnellement » exondées en fin d'été avec une épaisseur de vase limitée.
Structure, Physiognomie
Pelouse rare dominée par des espèces vivaces amphiphiles (<i>Cyperus fuscus</i> , <i>Chenopodium rubrum</i>). Présence de <i>Cikumbia rubra</i> .
Espèces caractéristiques
<i>Cyperus fuscus</i> , <i>Chenopodium rubrum</i> , <i>Filagoetis adnigra</i>
Ecologie
Cet habitat est caractérisé par des amphiphyles, capables de survivre à une inondation prolongée (l'exondation se faisant sur quelques semaines en fin d'été et au début d'automne). Étant donné les conditions stationnelles, la phytologie des espèces est tardive. La variation intra-annuelle des habitats amphiphiles est importante. Une étude de deux ans minimum est nécessaire afin de cartographier finement ces habitats.
Confusions possibles
La physiognomie de cet habitat ne permet pas de confusion sur ce site.
Dynamique de la végétation
Cet habitat est relativement stable si la variation annuelle du niveau d'eau est régulière et conséquente. L'eutrophisation peut conduire à un effacement des espèces oligotrophes au profit des végétaux caractéristiques des milieux eutrophes comme les roseaux.
Valeur écologique et biologique
La valeur patrimoniale de cet habitat est très importante, du fait de la présence de <i>Limosella aniflora</i> , protégée au niveau européen.
Menaces potentielles
C'est un habitat sensible à l'invasivité. Ainsi, les zones les plus envahies se montrent plus la présence de <i>Limosella aniflora</i> . La présence dans le département d'espèces exotiques (jusqu'...) implique une surveillance régulière des berges car une invasion serait dangereuse pour la pérennité de cet habitat.
État de conservation
Malgré les problèmes ponctuels dus à la surfréquentation et au piétinement, l'état global de cet habitat reste satisfaisant.
Recommandation en matière de gestion
Poursuivre la gestion actuelle des niveaux d'eau (marnage annuel et interannuel), maîtrise de la fréquentation au niveau des zones piétonnes.

Docob – Site Natura 2000 FR5300050 – Etangs du canal d'Ille-et-Rance

32

<i>Myotis myotis</i> – Grand murin
Statut de protection
Annexes II et IV de la directive Habitats-Faune-Flore, annexe II des conventions de Berne et de Bonn, espèce protégée au niveau national. Espèce classée « quasi-menacée » (NT) sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).
Description de l'espèce
Le Grand murin fait partie des plus grands chiroptères français avec une envergure entre 25 et 43 cm et une taille de 7 cm en moyenne. Son pelage, épais et court, est gris-brun encadré sur le ventre et la gorge où les poils sont gris-blanc. Le Grand murin se distingue du Petit murin, espèce très proche morphologiquement, par l'absence de tache blanche entre les oreilles. Le glanage des proies au sol est le comportement de chasse caractéristique du Grand murin.

Répartition géographique
En Europe, le Grand murin se rencontre de la péninsule ibérique jusqu'en Turquie. Il est absent au nord des Îles Britanniques et en Scandinavie. En France, l'espèce est présente dans pratiquement tous les départements, hormis certains départements de la région parisienne.
Reproduction
La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de trois mois pour les femelles et quatre mois pour les mâles. L'accouplement a lieu dès le début du mois d'août et jusqu'au début de l'hibernation. Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an et forment des colonies importantes pouvant regrouper plusieurs milliers d'individus, en partageant l'espace avec d'autres espèces de chiroptères. Les jeunes naissent durant le mois de juin et restent en vol jusqu'à la naissance. Sévères vers six semaines, ils commencent à voler à un mois.
Activité
Le Grand murin entre en hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions climatiques locales. Durant cette période, cette espèce peut former des colonies importantes ou être isolée dans des fissures. À la fin de l'hiver, les sites d'hibernation sont abandonnés au profit des sites d'estivage où aura lieu la reproduction. Cette espèce est considérée comme une espèce plutôt sédentaire, malgré des déplacements de l'ordre de 200km entre les gîtes hivernaux et estivaux. La majorité des terrains de chasse autour d'une colonie se situe dans un rayon de 10km, en fonction de la disponibilité en milieux adéquats et de leurs densités en proies.
État des populations
Dans le nord de l'Europe, l'espèce est déclinée en Angleterre et est en forte régression aux Pays-Bas. En France, les départements du nord-est du pays hébergent des populations importantes, notamment en période estivale. Les combles de l'église de Dingé, à proximité du site Natura 2000 des étangs du canal d'Ille-et-Rance, abrite une colonie de cinquante d'individus de Grand murin.
Menaces
Le dérangement et la destruction des gîtes d'été lors de la restauration des toitures ou de travaux d'isolation et des gîtes d'hiver par la surfréquentation humaine, l'aménagement touristique du monde souterrain et l'extension de carrières ont une des principales menaces pesant sur l'espèce. La pose de grillages anti-pigeons dans les clochers, le développement des éclairages sur les édifices publics, la modification ou destruction des milieux propices à la chasse et/ou au développement de ses proies, l'intoxication par les pesticides et la compétition pour les gîtes d'été avec d'autres animaux : Pigeon domestique, Effraie des clochers sont également des menaces pour le Grand murin.
Menaces de conservation
Protéger les gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transition accueillant des populations significatives par voie réglementaire ou physique. Conserver ou créer des gîtes potentiels autour des sites de mise bas dans un rayon de quelques kilomètres : ouvertures adéquates dans les combles et clochers d'églises. Maintenir ou conserver les terrains de chasse favorables. Informer et sensibiliser le public et les propriétaires de sites (en reproduction et hivernage).

Docob – Site Natura 2000 FR5300050 – Etangs du canal d'Ille-et-Rance

46



« Nouveau » périmètre Natura 2000

Actualisation du Formulaire de Standard de Données

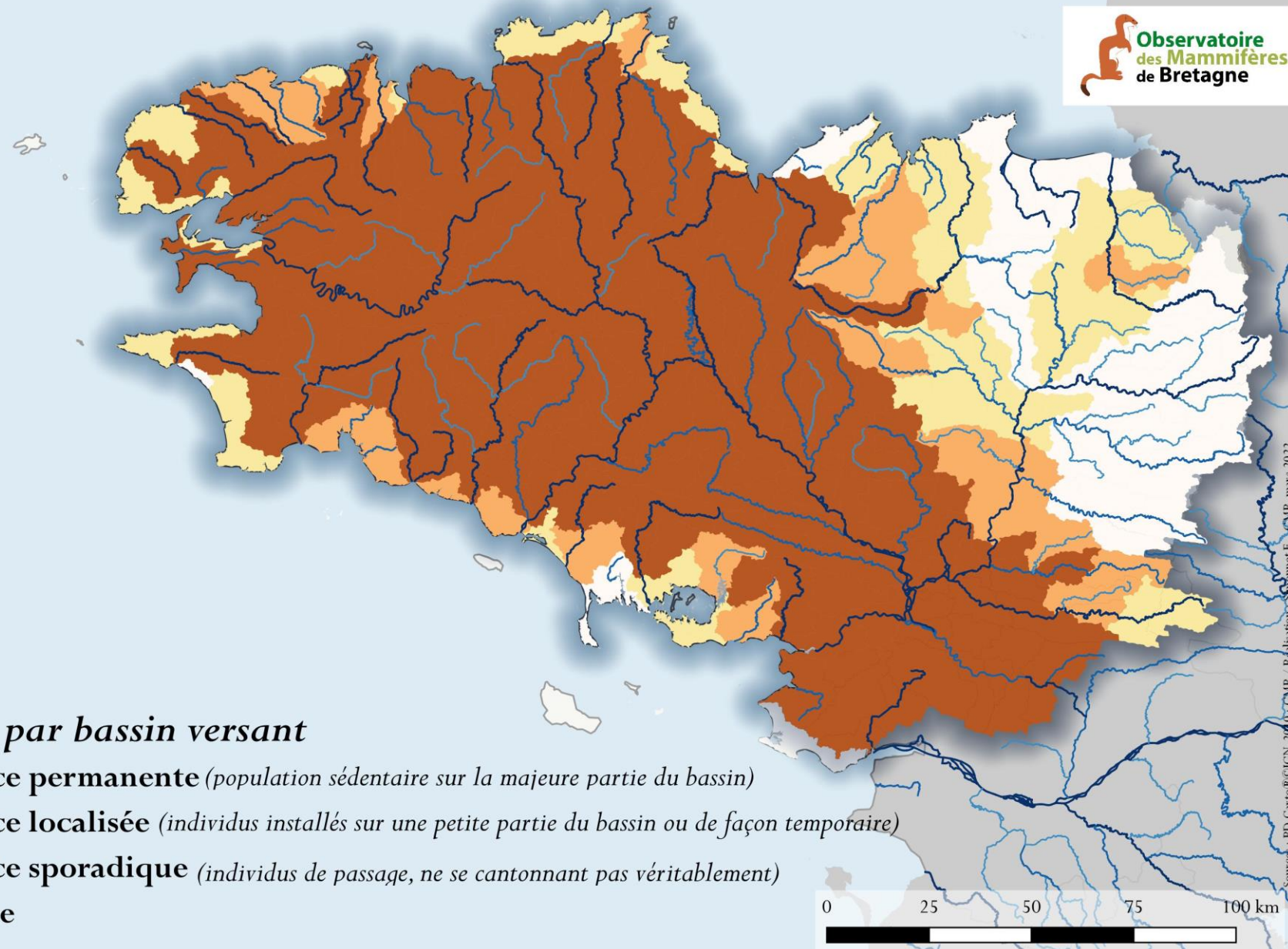
- « Fiches d'identité » des sites Natura 2000, les Formulaires Standard de Données sont également le support de l'information transmise à la Commission européenne sur le réseau de sites national
- Données disponibles sur le site national de l'INPN :
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5300050>
- Actualisé courant 2021 (description du site, mise à jour des habitats et des espèces)
- Actualisation fréquente à prévoir (nouvelles espèces d'intérêt communautaire?)

Présence de la Loutre confirmée sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet

- La loutre a été observée début octobre 2021 au nord de Rennes sur le bassin versant de l'Illet, suite à l'observation d'un individu et la découverte d'une épreinte !
→ Une première depuis 1992 !
- Prospection collective organisée le 22 octobre 2021 suite à cette découverte a permis de noter le mustélidé à deux reprises.
- Nouvel outil du GMB, l'Atlas en ligne des Mammifères terrestres de Bretagne permet de visualiser les mailles où la Loutre a déjà été notée, avec l'année d'observation. La carte est actualisée régulièrement et peut permettre de cibler les prochaines prospections



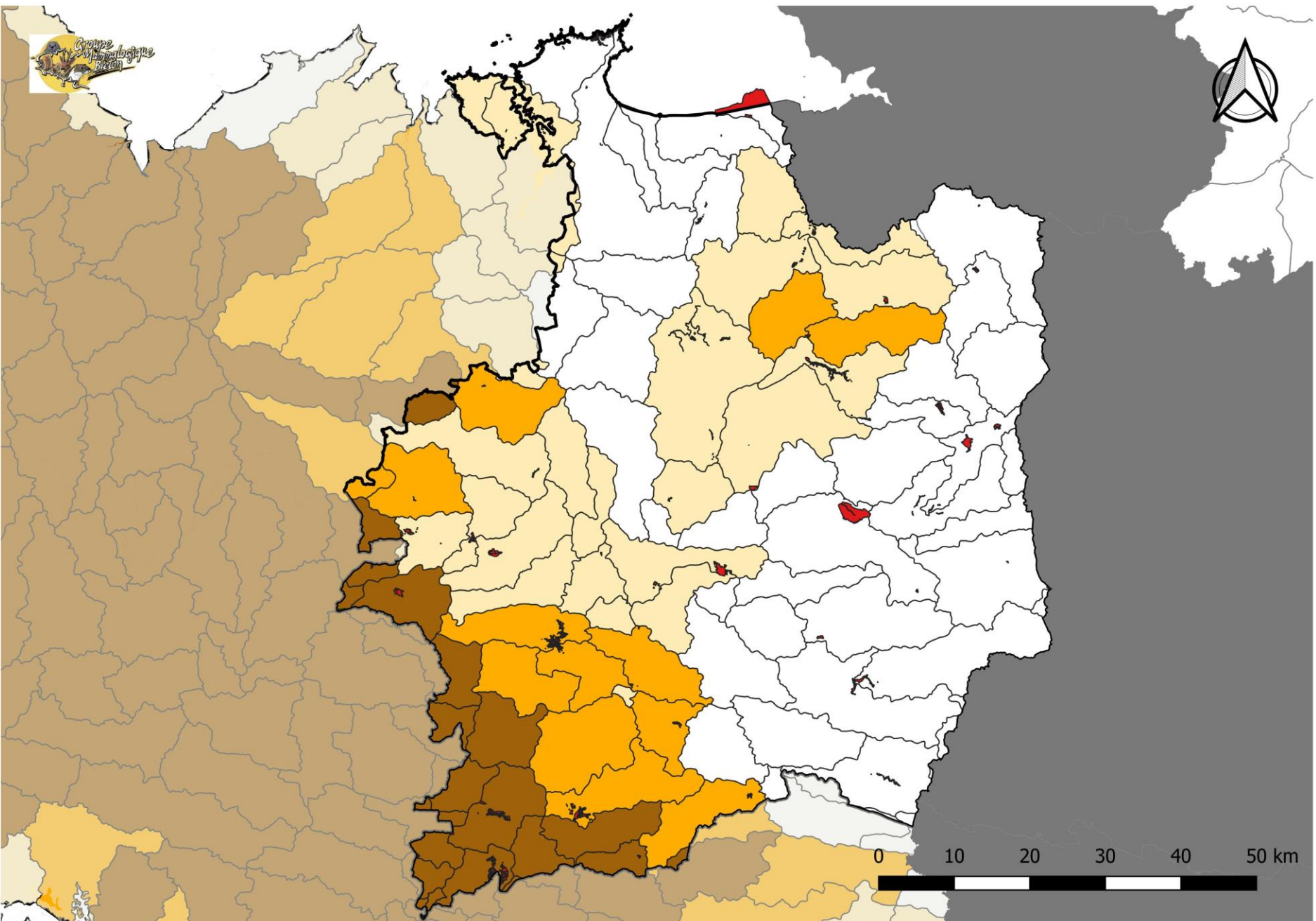
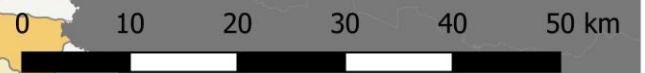
Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 2021

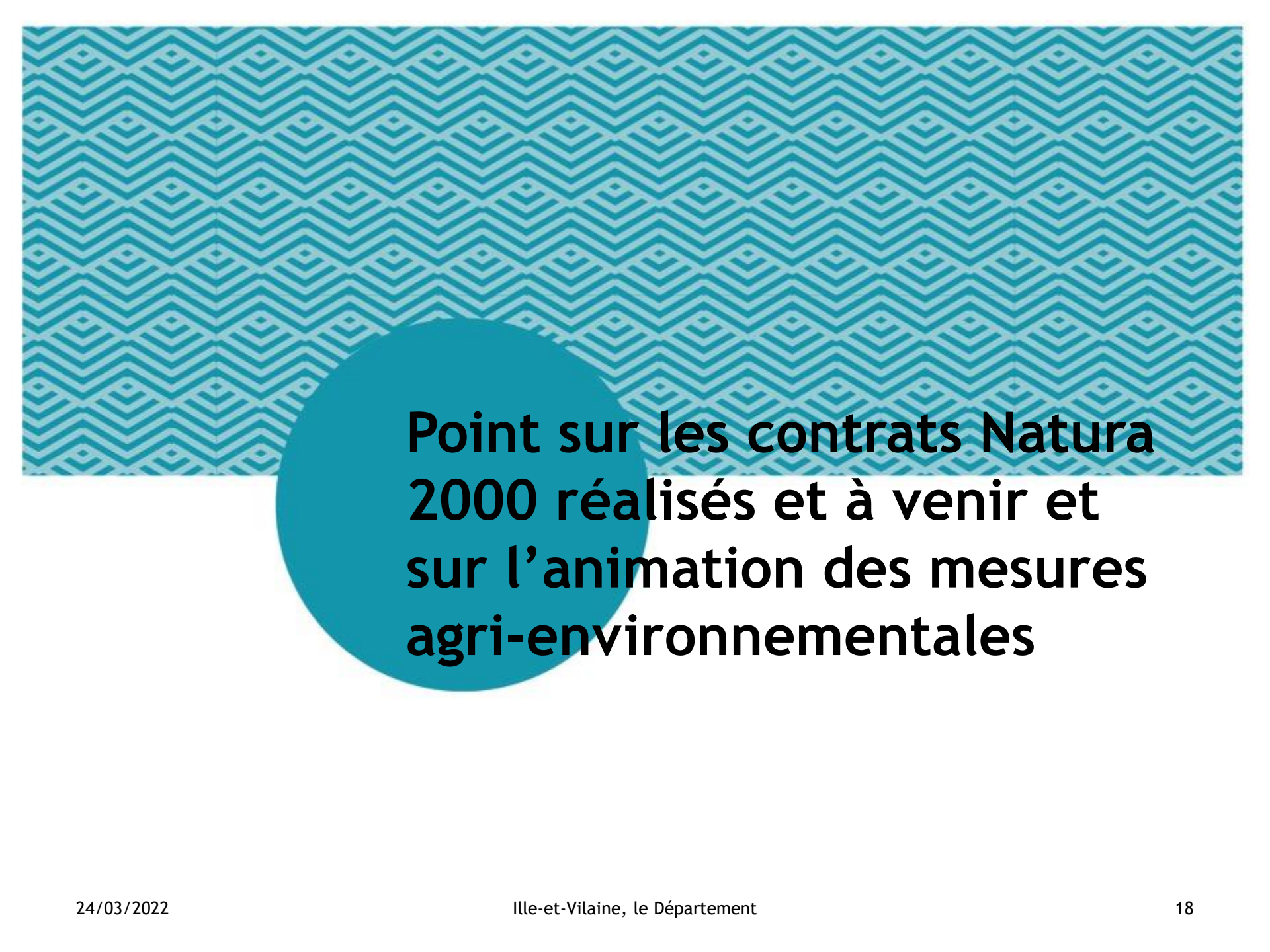


Présence par bassin versant

- Présence permanente** (*population sédentaire sur la majeure partie du bassin*)
- Présence localisée** (*individus installés sur une petite partie du bassin ou de façon temporaire*)
- Présence sporadique** (*individus de passage, ne se cantonnant pas véritablement*)
- Absence**

Sources : BD Cartho©IGN, 2010 ; GMB - Réalisation : Stéphane F. GMB, mars 2022





**Point sur les contrats Natura
2000 réalisés et à venir et
sur l'animation des mesures
agri-environnementales**



Outils contractuels de la démarche Natura 2000

Dispositifs financiers pour assurer le maintien des habitats naturels et espèces rares à l'échelle européenne

- Contrat Natura 2000
- Charte Natura 2000
- Mesures agri-environnementales

→ Sur la base du volontariat



Outils contractuels


Contrats Natura 2000

- Contrat Natura 2000 forestier - forêt du haut de Tanouarn et du bois de Villiétin

**Périmètre Natura 2000 du site FR5300050
"Etangs du canal d'Ille-et-Rance"
Demande de subvention contrat Natura 2000**

Secteur du bois du haut de Tanouarn


Légende

 Périmètre Natura 2000 - pSIC


 Limite communale

 Parcellaire cadastral

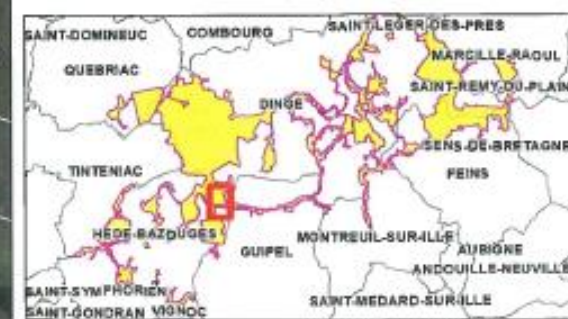
Type d'opération

 F01 i - Création ou rétablissement de clairières ou de landes

 F2 i - création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers

 F05 - Travaux de marquage sans enjeu de production

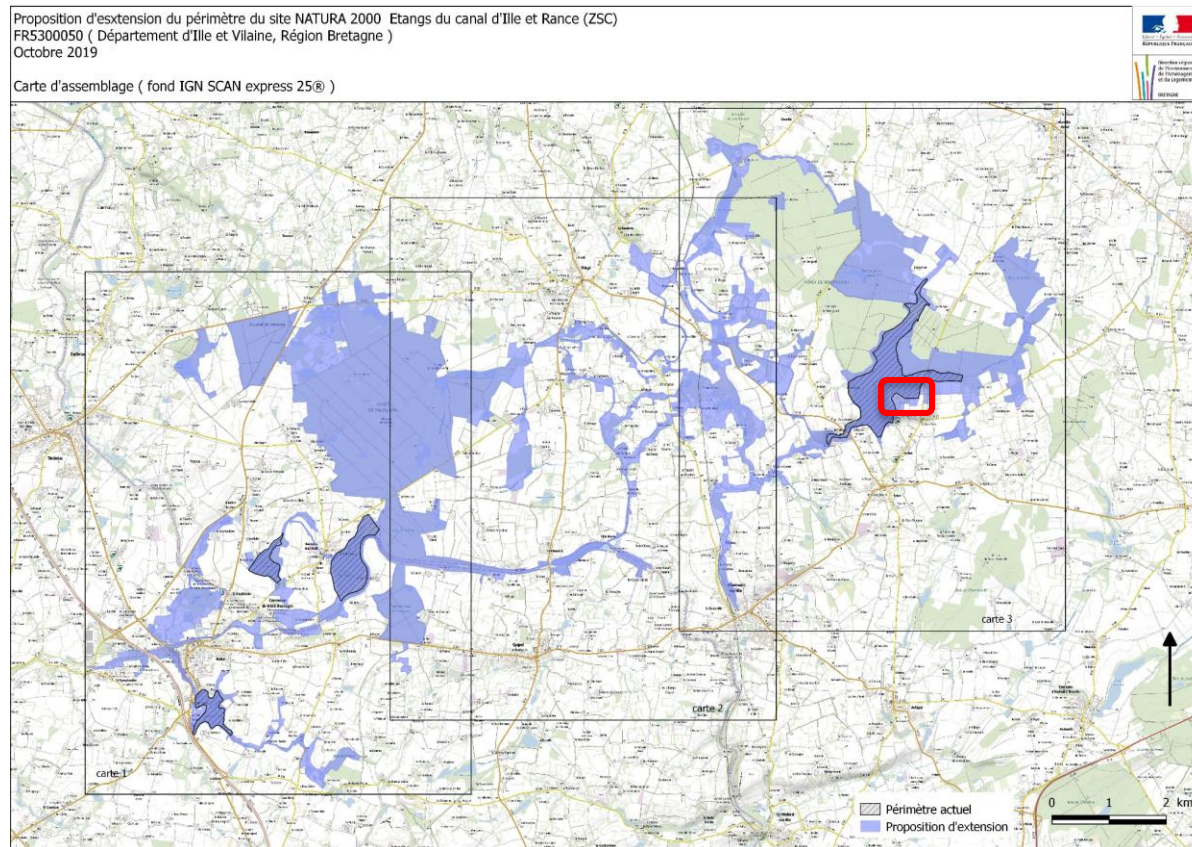
 F12 i - Arbres identifiés dans l'opération "bois sénescents"



Outils contractuels

Contrats Natura 2000

- Contrat « ni-ni » : restauration de prairie humide oligotrophe (habitat Natura 2000 6410) avec la CCVIA



Restauration de la prairie humide de la Bijouterie à Feins



Restauration de la prairie humide de la Bijouterie à Feins



Contrat Natura 2000 (4000m²)

Restauration de la prairie humide de la Bijouterie à Feins

Contexte :

- Abandon des pratiques agricoles après les années 2010
- 2019-2020 : travaux de génie écologique réalisés par les bac professionnels GMNF du lycée agricole de Saint-Aubin du Cormier
- 2020 : pâturage caprin durant le mois d'août

Objectif du contrat Natura 2000 : restaurer les habitats de prairies humides à Molinie d'intérêt communautaire (6410) - (Action A.3 ; priorité 1)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Val d'Ille Aubigné


Financeurs : État et Europe à hauteur de 100% du montant total 10 464€

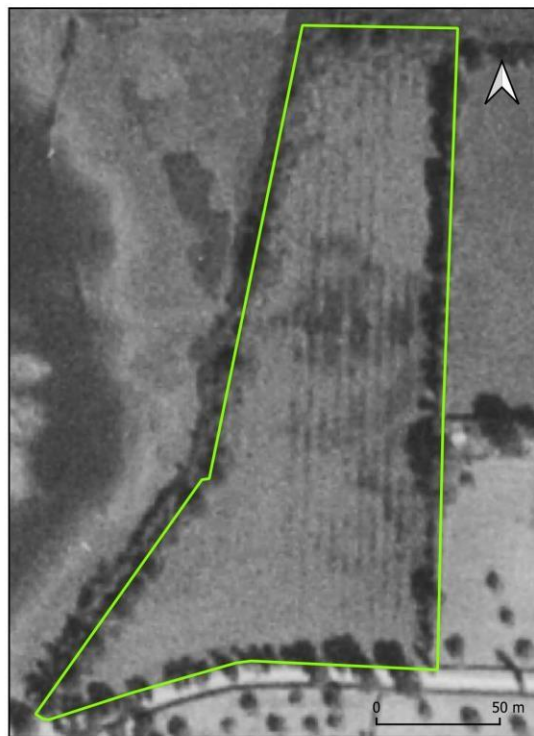
Etat : 4 918,08€

Europe : 5 545,92€



Évolution de la surface en prairie entre 1950 et 2020

 Surface prairie de la bijouterie en 1950



Photoaérienne 1950 IGN©

Surface : 2,44 hectares



Photoaérienne 2010 IGN©

Surface : 1,14 hectare



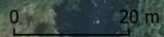
Photoaérienne 2020 IGN©

Surface : 0,5 hectare

Restauration de la prairie humide de la Bijouterie à Feins
Périmètre d'intervention



- Contrat Natura 2000 (4000m²)
- Zone en libre évolution (2000m²)



Travaux en deux phases :

Phase 1 : broyage de la végétation avec export et rognage des souches

-> Montant : 7 646€

-> Travaux réalisés en décembre 2021

Phase 2 : broyage de la végétation avec export

-> Montant : 3 000€

-> Travaux à réaliser à l'automne 2022

Avant travaux



Après travaux



Avant travaux

Après travaux



La suite...

- Étude de l'évolution de la végétation par un étudiant en licence professionnelle ATIB (Université Claude Bernard Lyon 1) de juin à août 2022
- Seconde phase des travaux à l'automne 2022 (broyage avec export)
- Mise en place d'une gestion pérenne par la fauche ou le pâturage





Outils contractuels

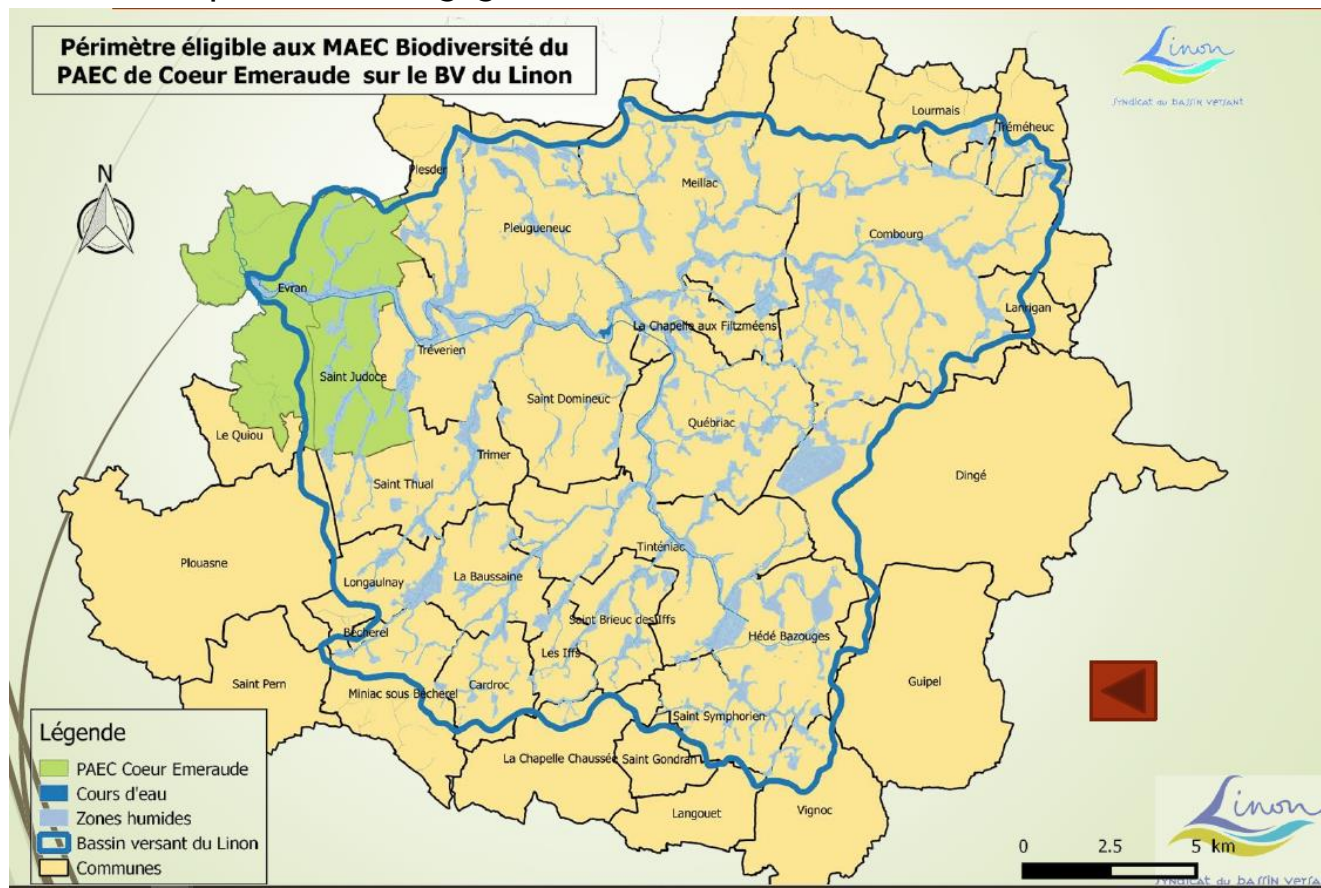
Mesures agri-environnementales et climatiques - biodiversité

- Mesures de gestion extensive de l'herbe par :
 - du pâturage (nombre de bêtes limitées pour une pression de pâturage faible) - 160 €/ha et par an
 - de la fauche (fauche « tardive » à partir du 1^{er} juillet) - 326 €/ha et par an
- Une exigence supplémentaire est demandée pour ces MAEC biodiversité : aucune fertilisation, ni minérale, ni organique (pas de fumier autorisé). Ainsi, le sol contient moins de nutriments et la diversité floristique des prairies augmente.
- En 2021, avec le plan de relance, la Région a rouvert très largement les mesures biodiversité pour des contrats de 1 an (transition en attente de la future PAC qui sera en place en 2023).
- Bilan de cette animation 2021 : plutôt réussie malgré des délais très courts (calendrier habituel : feu vert de la Région fin mars pour l'engagement des exploitant.es au plus tard au 15 mai) et la difficulté d'obtenir les coordonnées des personnes concernées.

Outils contractuels

Mesures agri-environnementales et climatiques - biodiversité

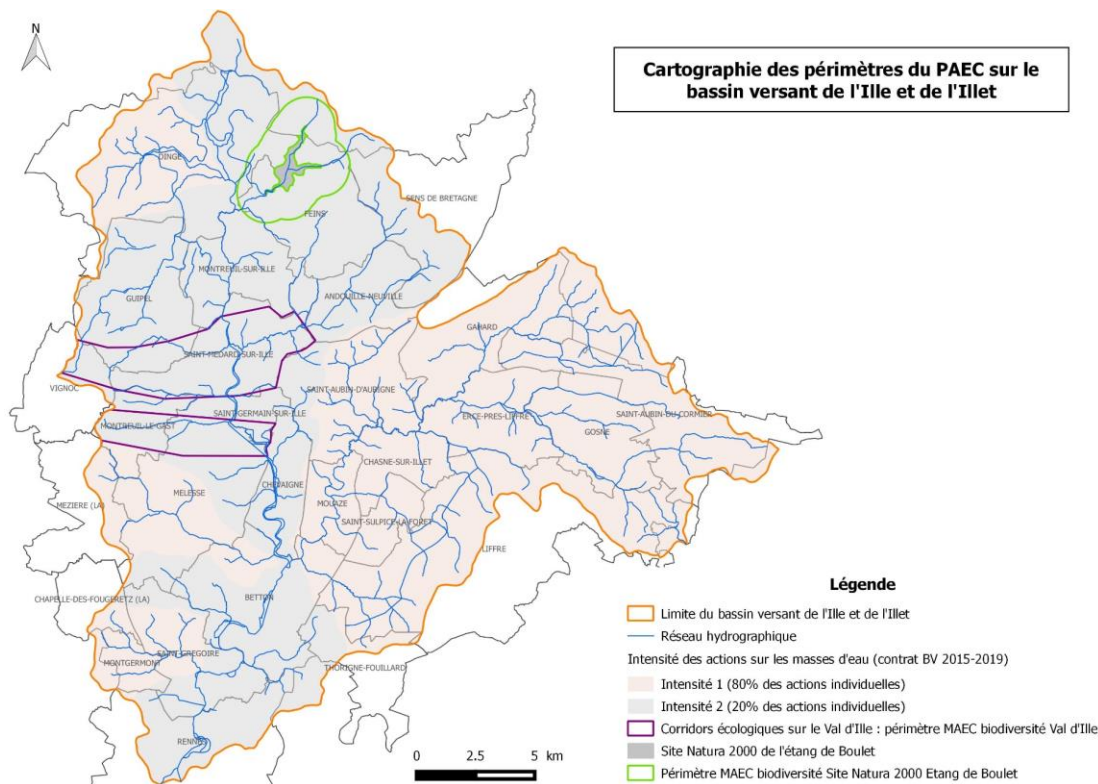
- Animation dans le cadre du Projet Agri-Environnemental et Climatique du Bassin versant du Linon : 0 exploitations engagées sur les 3 contactées.



Outils contractuels

Mesures agri-environnementales et climatiques - biodiversité

- Animation dans le cadre du Projet Agri-Environnemental et Climatique du Bassin versant de l'Ille, de l'Illet et de la Flume: 77 ha engagé dans des MAEC correspondant à 6 exploitations engagées sur 9 contactées (dont un agriculteur en convention sur parcelles départementales).





Actions avec d'autres outils financiers

Travaux de restauration d'habitats d'intérêt communautaire sur :

- Bazouges : bas-marais acidiphile (6410) et tourbière dégradée (7120)
- la butte des épinettes de l'étang du Boulet : prairie à Molinie (6410) et landes humides (4020*)

Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »

- Menaces

- Dynamique naturelle vers la fermeture du milieu
 - Colonisation des ligneux (Saules, Bouleaux, Chênes, ...)
 - Disparition des espèces indactrices
 - Perte de biodiversité des espèces associées

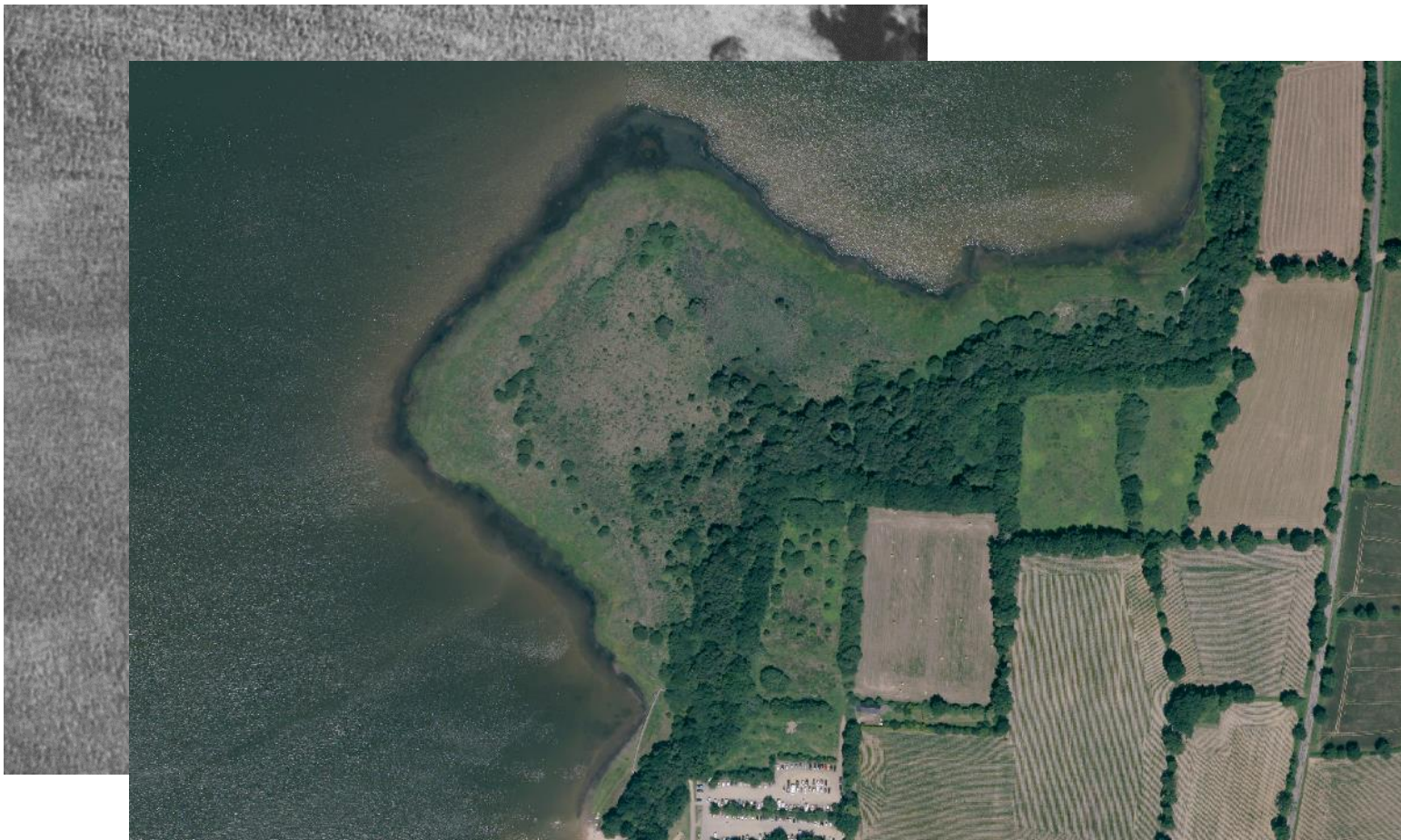
= choix du COPIL Natura 2000 de réaliser des travaux.

- 2019 : travaux de coupe des ligneux
- 2021 : mise en place de pâturage

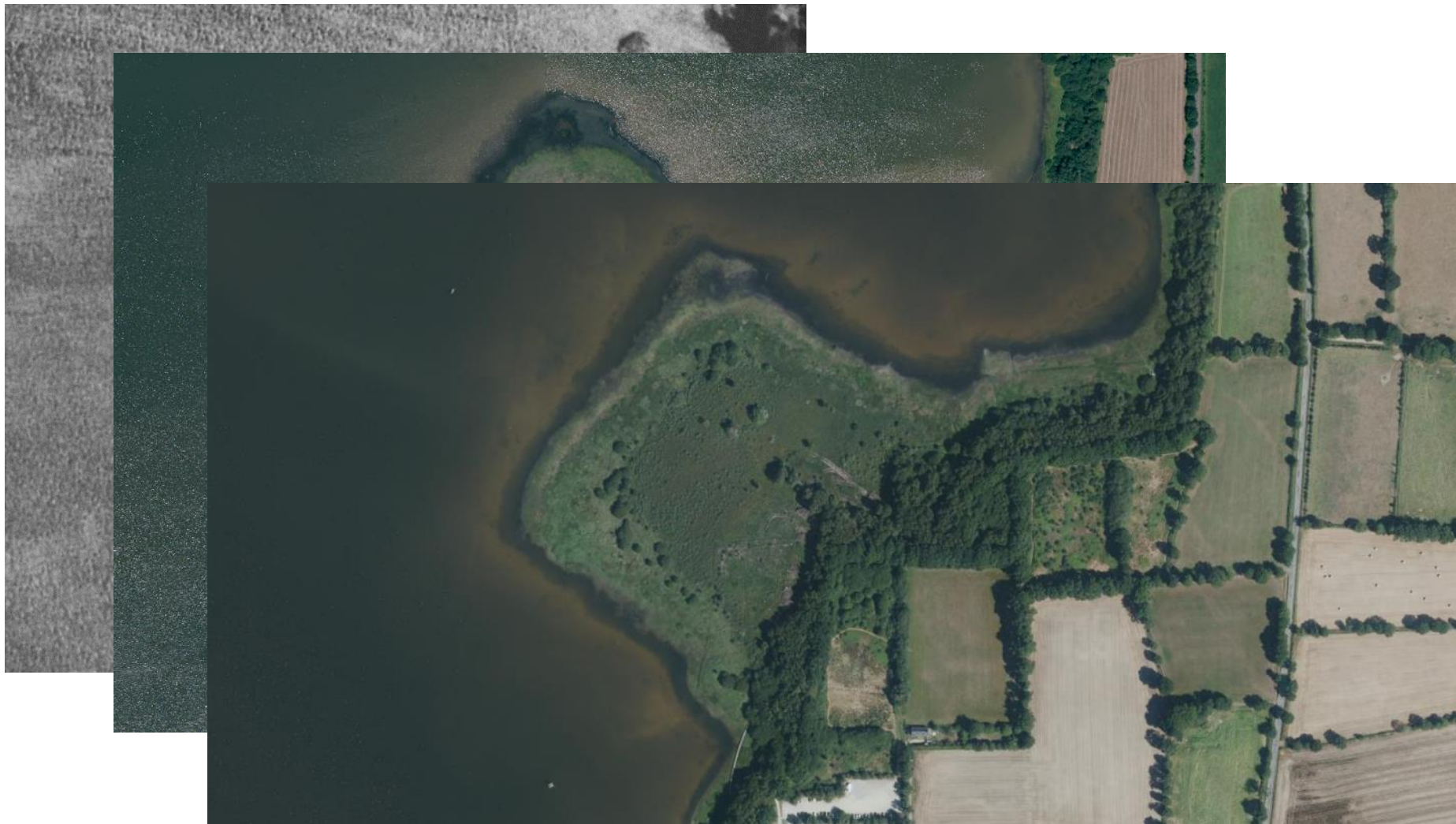
Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »



Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »



Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »



Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »



Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »



Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »



Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »



Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »

- Travaux d'abattage des ligneux :
 - Coût : 17 298,00 € TTC / entreprise Nature & Paysage
- Pâturage :
 - Pose de clôtures : 4 608,00 € TTC
 - Pâturage/surveillance des animaux : 2 560,61 € TTC

Retour sur les travaux sur la « queue d'étang de Bazouges »

- Menaces

- Dynamique naturelle vers la fermeture du milieu
 - Colonisation des ligneux (Saules, Bouleaux, Chênes, ...)
 - Disparition des espèces indactrices
 - Perte de biodiversité des espèces associées

= choix du COPIL Natura 2000 de réaliser des travaux.

- 2021 : travaux de coupe des ligneux
- 2022 : mise en place de pâturage sur une partie

Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges



Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges



Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges



Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges



Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges



Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges



Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges



Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges



Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges



Retour sur les travaux dans la queue d'étang de Bazouges

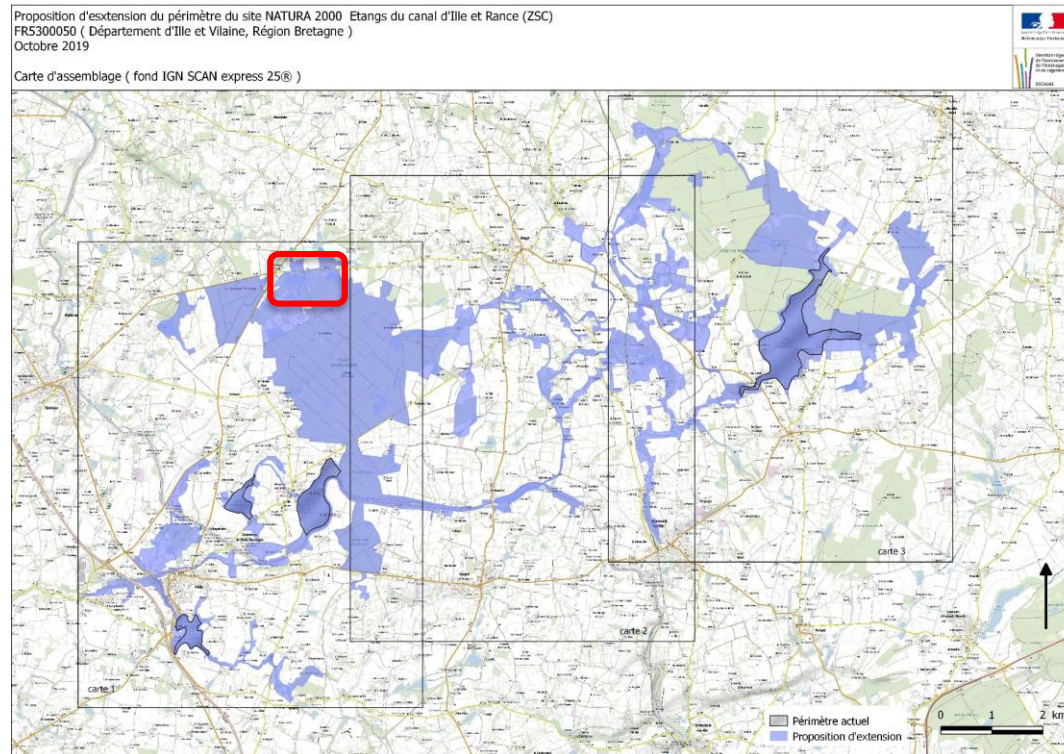


Retour sur les travaux sur la « Butte des épinettes »

- Travaux d'abattage des ligneux :
 - Coût : 16 920 € TTC / entreprise SAS Besnier
- Pâturage :
 - Pose de clôtures : 4 608,00 € TTC
 - Pâturage/surveillance des animaux : 2 560,61 € TTC

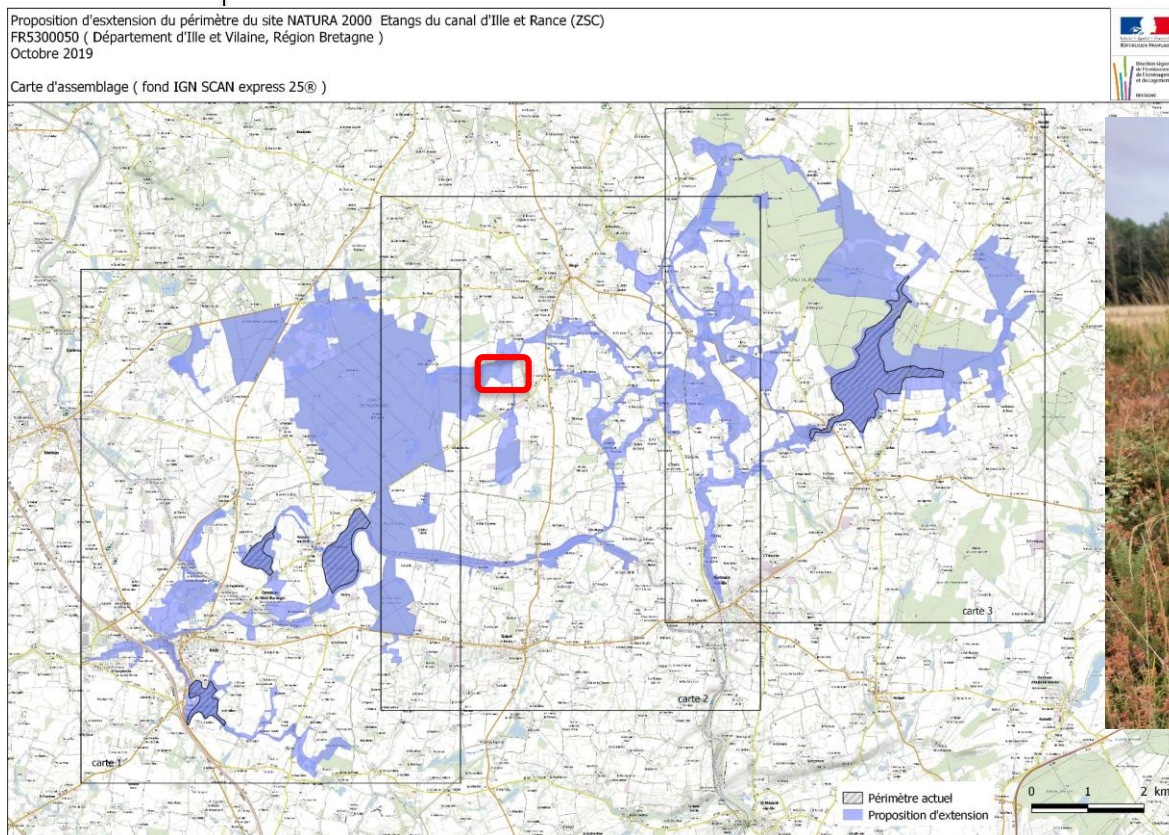
Actions avec d'autres outils financiers

- Autres actions engagées avec les syndicats de BV :
 - Bassin versant du Linon : restauration de cours d'eau et zones humides sur la ZNIEFF des étangs de Basse-Forêt



Actions avec d'autres outils financiers

- Autres actions engagées avec les syndicats de BV :
 - BVIF / Eaux & Vilaine : restauration lande et zone humide sur une exploitation agricole



The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking diamond shapes. A large, solid teal circle is positioned in the lower-left quadrant, partially overlapping the patterned area. The main title text is centered horizontally and partially overlaps the right side of this circle.

Point sur les évaluations d'incidences Natura 2000

Formation évaluation des incidences Natura 2000 à destination des agents instructeurs droits des sols

- Les communes sont en charge de l’instruction de dossiers d’urbanisme (travaux soumis à permis d’aménager ou déclaration préalable, servitudes, etc.), d’autorisation de manifestations sportives.
- Ces travaux et projets, lorsqu’ils se déroulent dans un site Natura 2000, doivent faire l’objet d’une évaluation des incidences Natura 2000 par le porteur de projet.
- **Les communes sont donc aussi service instructeur de ces dossiers d’évaluation des incidences.**



Projet Hédé - Festival Hors Norme

- Festival organisé tous les deux ans - soirée spectacles, concerts, cinéma en plein air à la Guénaudière (étang de Bazouges)
- Demande d'autorisation à la Région Bretagne (propriétaire) pour un festival en septembre 2021- reporté en 2022
- Souhait de réaliser le festival plutôt en mai
- Incidences éventuelles sur les chauves-souris

→ Nous souhaitons recueillir l'avis du copil





Demande d'autorisation - Exploitation laitière

- Accompagnement du porteur de projet pour la réalisation de l'évaluation des incidences Natura 2000 pour une demande d'autorisation sur une exploitation laitière. Ajustement du plan d'épandage.



Actualités sur les barrages des étangs d'alimentation du canal d'Ille-et-Rance



LES BARRAGES D ALIMENTATION DU CANAL D ILLE ET RANCE

- REGION BRETAGNE

BARRAGES DE TYPE B

-HEDE

-BAZOUGES

BARRAGES DE TYPE C

-BEZARDIERE

-LE BOULET

- (OUEE) non présenté



BARRAGES DE TYPE B

REGION BRETAGNE

Les barrages de Hédé et de Bazouges relèvent de la catégorie des ouvrages de classe C, suivant le [décret du 12 mai 2015](#). Les ouvrages ont été surclassés en B au vu des enjeux en proximité immédiate du pied de l'ouvrage par arrêté préfectoral en date du 30 avril 2012.

Leur usage principal est l'alimentation en eau du canal d'Ille-et-Rance versant Rance. Les barrages de Hédé et Bazouges auraient été construits respectivement avant 1837 et 1878.

Les barrages sont en remblai d'une hauteur maximale d'environ 6 à 7 mètres.



BARRAGES DE TYPE C

REGION BRETAGNE

Les barrages de la Bézardière et du Boulet relèvent de la catégorie des ouvrages de classe C, suivant le décret du 12 Mai 2015.

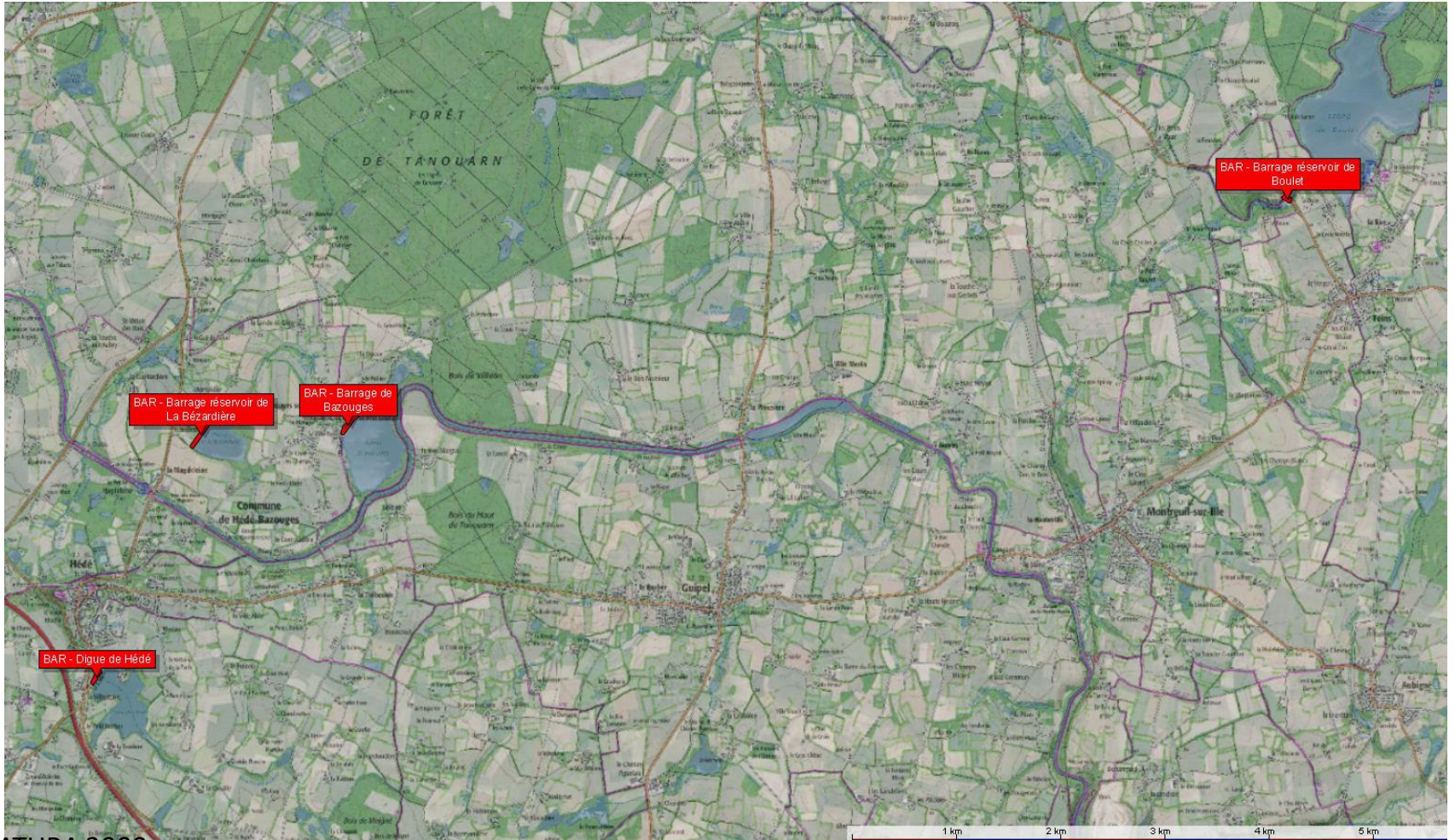
Ces barrages sont également en remblai d'une hauteur maximale d'environ 5 à 6 mètres.

Critères :

H hauteur en m du barrage

$$K = H^2 \times (V)^{\frac{1}{2}}$$

Localisation



Composition

COMPOSITION type D' UN BARRAGE TYPE :

- Parement aval
- Largeur en crête
- Parement amont
- Évacuateur de crue
- Vidange de fond

Exemple des ouvrages sur l'étang de HEDE



Configuration du barrage de l'étang de HEDE



Le suivi réglementaire des barrages

Les dispositions mise en œuvre sont les suivantes :

Visite d'exploitation : 1 à 2 visites hebdomadaires en fonction de la période de navigation : pour effectuer un Relevé de la cote du plan d'eau, une manœuvre de la vanne de fond pour gérer le niveau d'eau et une vérification de l'absence de désordre et embâcles, travaux de maintenance préventive, tonte des parements , nettoyage des abords et du coursier.

Visite mensuelle de surveillance et Renforcée à partir d'une certaine cote et pour les barrages de type B : Inspection visuelle complète, Relevé bimensuel des 3 piézomètres et de la cote de retenue

Visite de surveillance technique annuelle : contrôle visuel simplifié du barrage + organes de régulation par les chef(fe)s de centre et de subdivision et spécialiste digues et barrages.



Le suivi réglementaire des barrages

Visite technique approfondie Entre 2 rapports d'auscultation tous les 3 ans qui consiste en rendu précis, pour chaque partie d'ouvrage, de ses abords et de la retenue, les constatations, les éventuels désordres observés, leurs origines possibles et les suites à donner en matière de surveillance, d'exploitation, d'entretien, d'auscultation, de diagnostic ou de confortement
Rapport d'auscultation tous les 5 ans avec analyse du comportement de l'ouvrage au regard des relevés des niveaux piézométriques

Rapport de surveillance, tous les 3 ans, rend compte des observations réalisées lors des visites. Il contient des informations sur la surveillance, l'entretien et l'exploitation, les incidents constatés et les incidents d'exploitation, le comportement de l'ouvrage, les événements particuliers survenus et les dispositions prises pendant et après l'événement ; les essais des organes hydrauliques et les conclusions de ces essais ; les travaux effectués.

pour les barrages de type C, les surveillances réglementaires ont des périodicités plus espacées



ORGANISATION au sein de la région Bretagne

DVN (directeur) : représentant du propriétaire du barrage

Subdivision VIR : gestionnaire, exploitant du barrage, entretien en régie et maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien courant confiés à des entreprises.

SIO : appui technique et réglementaire, conduite des opérations nécessitant un suivi réglementaire avec les services de l'Etat et/ou l'intervention de bureau d'études agréés

SEVAD : appui environnemental, gestion du Domaine Public Fluvial et développement des usages

Quelques généralités sur le barrage de HEDE





Classement

Le barrage ne figure pas sur la liste des sites inscrits et/ou classés au titre de la loi du 2 mai 1930 publiés en 2011 sur le site de la DREAL Bretagne.

Le ruisseau de la Ronçonnaire ne figure pas sur la liste des cours d'eau classés en liste 1 et/ou Liste 2 au titre de l'article L214.47 du Code de l'environnement signé le 10 juillet 2012.

La retenue est par contre classée en site NATURA 2000.

LE SUIVI DU BARRAGE DE HEDE



Les dispositifs actuels de suivi du barrage de HEDE

Le dispositif d'auscultation comprend :

- Une échelle de mesure limnimétrique ;
- 3 piézomètres avec relevés automatiques pour suivre le niveau d'eau présent dans le barrage
- Niveau de l'étang relevé par une sonde automatique



LES TRAVAUX DU BARRAGE DE HEDE



Quelques travaux effectués HEDE



DETAIL EP
RACCORDE LE LONG
DU TALUS AVAL



DETAIL EP
RACCORDE LE LONG
DU MUT AMONY



remplacement de
l'engrochement présent
instable



Evacuateur Rive droite
Remise en place de pierres
desolidarisées



Réfection de la rigole
Avec protection des berges avec
engrochement et refecton du lit
d'écoulement



Affouillement sous évacuateur de crue rive gauche coté
aval : mise en place d'un engrochement sous l'évacuateur
et de part et d'autre pour accessibilité et stabilité



Evacuateur Rive droite
Remise en place de pierres
desolidarisées avec reseau
apparent

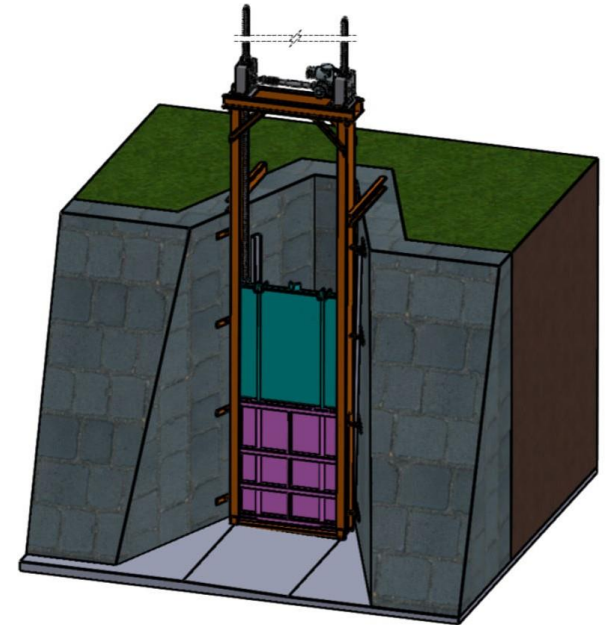
Coupe des
saules au
niveau du
Col Vert





Des travaux à prévoir -HEDE- pour la pérennité de l'ouvrage

Une vanne de fond automatisée va être mise en œuvre en été 2022 afin de faciliter la régulation du plan d'eau conformément aux préconisations de gestion Natura 2000



Des travaux à prévoir -HEDE- pour la pérennité de l'ouvrage

La pente du talus aval est plus raide que ce que prévoient les préconisations actuelles pour les barrages neufs. Une étude de stabilité a été réalisée en 2017 mais elle n'est pas satisfaisante car elle s'est appuyée sur des données géotechniques incomplètes. Une nouvelle étude sera engagée cette année pour conclure sur la stabilité du barrage et définir s'il y a lieu les travaux de confortement nécessaires





Des travaux à prévoir -HEDE- pour la pérennité de l'ouvrage

L'étude de dangers met en évidence une sous capacité des ouvrages d'évacuation du barrage pour les crues exceptionnelles. Dans les cas extrêmes, le niveau de la retenue peut dépasser la crête du barrage.



Une des mesures de réduction du risque augmenter la sécurité de l'ouvrage face aux crues exceptionnelles suggérées pour est la réalisation d'un nouvel évacuateur.

Le projet est en cours d'étude.



LES TRAVAUX DU BARRAGE DE BAZOUGES



COPIL NATURA 2000





Les dispositifs actuels de suivi du barrage de BAZOUGES

Le dispositif d'auscultation comprend :

- Une échelle de mesure limnimétrique pour mesurer le niveau de l'étang mesuré visuellement au niveau du moine ;
- Quatre piézomètres pour le suivi du niveau d'eau dans le barrage
- Deux dispositifs de débit de fuite en base de talus

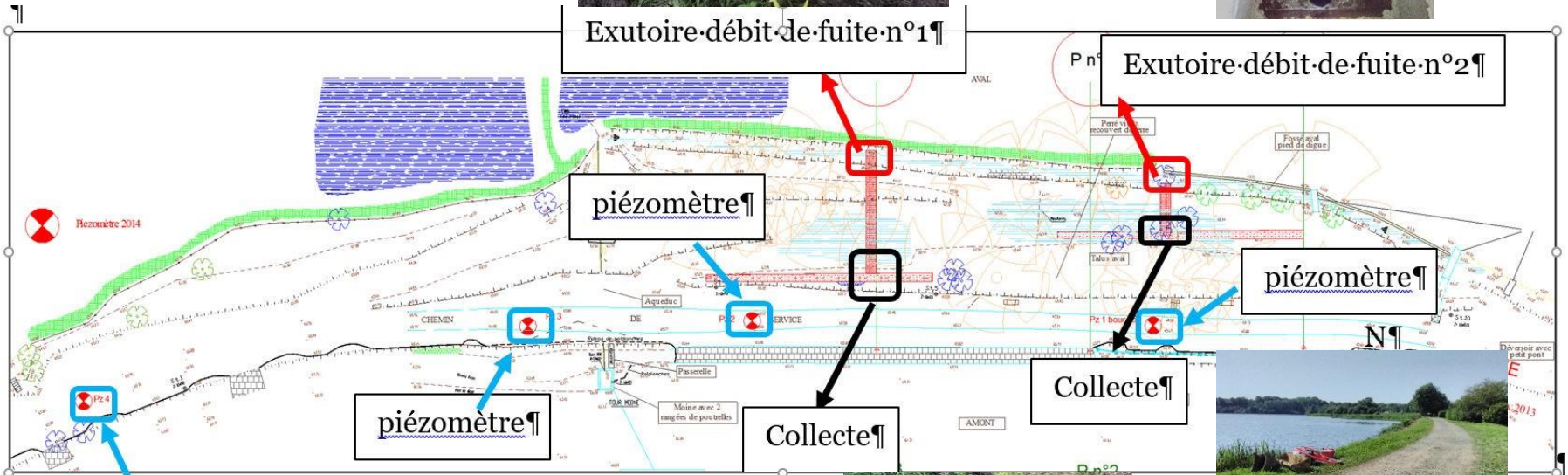
Quelques travaux effectués BAZOUGES



Exutoire-débit-de-fuite-n°1



Exutoire-débit-de-fuite-n°2



Extrait-de-plan-topographique



piézomètre



Collecte



Collecte

piézomètre

piézomètre



Des travaux à prévoir -BAZOUGES- pour la pérennité de l'ouvrage

La pente du talus aval est raide et présente des suintements. Une étude de stabilité a été réalisée en 2017 mais elle n'est pas satisfaisante car elle s'est appuyée sur des données géotechniques incomplètes. Une nouvelle étude sera engagée cette année pour conclure sur la stabilité du barrage et définir, s'il y a lieu, les travaux de confortement nécessaires



Des travaux à prévoir -BAZOUGES- pour la pérennité de l'ouvrage

- 1-Réfection de l'affouillement du radier de l'évacuateur de crue,
- 2-Réfection pour la sécurisation du pont,
- 3 Enlèvement du parapet instable,
- 4 Etude du dispositif du moine et de son exutoire.

1



2



3



4



LES TRAVAUX DU BARRAGE DE LA BEZARDIERE





Les dispositifs actuels de suivi du barrage de BEZARDIERE

Le dispositif d'auscultation comprend :

- Une échelle de mesure limnimétrique pour le niveau de l'étang mesuré visuellement au niveau du moine ;
- Trois piézomètres pour le suivi du niveau d'eau dans le barrage

Des travaux à prévoir -BEZARDIERE- pour la pérennité de l'ouvrage

- 1 Coupe des arbres sur l'emprise du barrage,
- 2 Vérification de l'état du conduit de la vanne meunière
- 3 Adoucissement de la pente du talus aval en rive gauche
- 4 Installation d'un fossé en rive droite de collecte des débits de fuite et installation d'un seuil de mesure
- 5 Réfection du parement amont





LES TRAVAUX DU BARRAGE DU BOULET





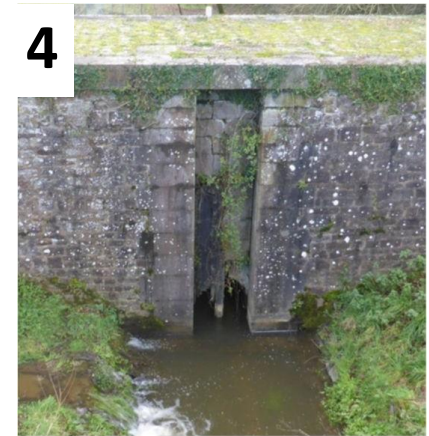
Les dispositifs actuels de suivi du barrage du BOULET

Le dispositif d'auscultation comprend :

- Une échelle de mesure limnimétrique ;
- Deux piézomètres pour le suivi du niveau d'eau dans le barrage avec relevés automatiques pour suivre le niveau d'eau présent dans le barrage ;
- Niveau de l'étang relevé par une sonde automatique

Des travaux à prévoir -BEZARDIERE- pour la pérennité de l'ouvrage

- 1 Détruire le seuil en enrochements s'étant créé en pied aval du barrage en remblai et de remettre en place ces enrochements
- 2 Installer 2 nouveaux piézomètres en extrémité de barrage
- 3 Moderniser le dispositif de vannage
- 4 Dépose de la vanne





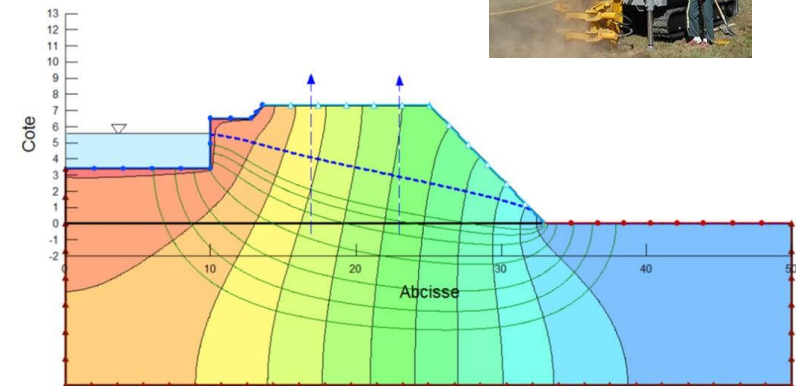
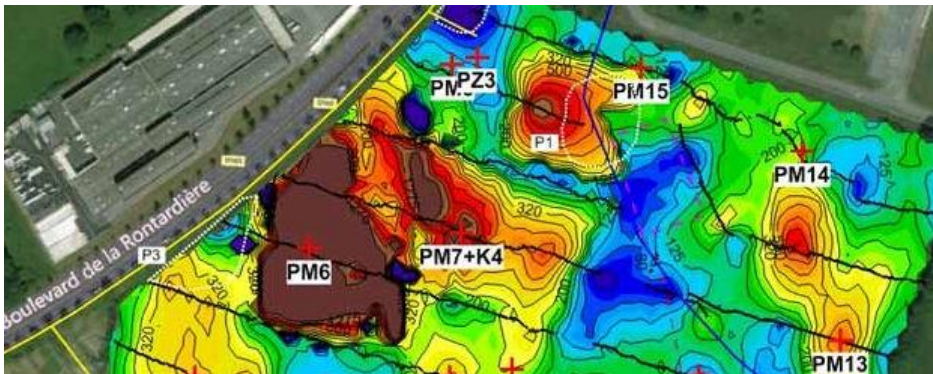
POUR CONCLURE

Des Etudes à prévoir pour la pérennité des ouvrages

Les barrages sont auscultés d'une manière approfondie. Des études complémentaires sont nécessaires afin de disposer d'une meilleure connaissance de la constitution du corps des barrages, puis de vérifier par le calcul la stabilité des ouvrages :

- Reconnaissances géotechniques et géophysiques
- Inspection vidéo des conduits
- Etude pour la stabilisation des parements aval

Le résultat de ces études permettra de définir, si nécessaire, les travaux de confortement à réaliser.





Les Barrages sont contrôlés et gérés par nos services

Les barrages sont propriété de la Région Bretagne. Ils sont surveillés, exploités et entretenus par les services de la direction des voies navigables.

Ils doivent faire l'objet de travaux afin de répondre aux exigences actuelles dans le domaine de la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Pour Hédé, dans la mesure où il supporte une voie de circulation routière, il est nécessaire de définir par convention les rôles des différentes collectivités (Département, communes de Hédé et de Saint-Symphorien) amenées à intervenir sur le barrage ou sur la voie portée et les procédures préalables à toute intervention

The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking diamond shapes. A large, solid teal circle is positioned on the left side, partially overlapping the text.

Situation de la Crassule de Helms sur le site

Situation de la Crassule de Helms sur l'étang du Boulet



Situation de la Crassule de Helms sur l'étang du Boulet

1^{ère} intervention en octobre 2018 : arrachage manuel puis pose d'une bâche





Situation de la Crassule de Helms sur l'étang du Boulet

Suivi au GPS conjointement avec la Région Bretagne en 2021

- Espèce présente sur tout le pourtour de l'étang, étang du Bas-Val en cours de comblement
- Très forte concurrence avec les végétations de vases exondées (pelouses à Littorelle - 3110)
- Communication à prévoir de manière plus soutenue auprès des usagers de l'étang
- Suivi standardisé à mettre en place avec le conservatoire botanique

The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking chevrons. A large, solid teal circle is positioned in the lower-left quadrant, partially overlapping the patterned area. The text 'Points divers' is centered within this circle.

Points divers

Communication

- Panneaux d'information sur les étangs (fédération de pêche et base nautiques de l'étang du Boulet)
- Mise en défens des pelouses à littorales en bordure de la plage sur l'étang du Boulet

→ Proposition de mise en place d'un groupe de travail sur la création d'un plan de communication

